



MASTER LETTRES

Parcours *Lettres modernes. Recherche et création.* (À distance)

2026-2027

Responsable : Véronique Magri veronique.magri@univ-cotedazur.fr



Le parcours *Lettres modernes. Recherche et création* (à distance) du Master Lettres offre les avantages d'une formation entièrement à distance, qui délivre le diplôme de Master *Lettres*. Il permet aux étudiants¹ de suivre une formation en création littéraire. Tout se fait à distance, cours et évaluations.

Les étudiants peuvent écrire un mémoire en recherche ou un mémoire spécifique en « théorie et pratique de la création littéraire ». Ils peuvent poursuivre en Doctorat *Lettres recherche* ou en Doctorat *en théorie et pratique de la création littéraire*, ouvert par Université Côte d'Azur en partenariat avec la Villa Arson.

OBJECTIFS

Le master Lettres vise à former les étudiants à la recherche dans les domaines des langues et littératures françaises, des sciences du langage et de la littérature générale et comparée, en les initiant aux méthodes et aux grandes problématiques de ces vastes champs disciplinaires. Le choix des objets d'étude abordés par chaque étudiant au sein des différents parcours est généralement déterminé par le sujet du mémoire de recherche, en accord avec la direction de recherche.

La formation s'appuie sur les ressources et les équipes de quatre laboratoires de recherche : le CTELA (*Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants*), BCL (*Bases, Corpus, Langage*, Unité Mixte de Recherche de l'Université de Nice et du CNRS), le CEPAM (*Cultures et Environnement, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge*, UMR UCA-CNRS) et le LIRCES (*Laboratoire Interdisciplinaire Récits Cultures Et Sociétés*).

ENSEIGNEMENTS

La formation comporte des séminaires thématiques visant à renforcer les connaissances disciplinaires dans les grands champs couverts par le Master Lettres et un travail de recherche personnel qui débouche sur la rédaction d'un mémoire. Chaque ECUE (Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement, doté d'un code) et chaque UE sont obligatoires. Il n'y a pas de choix possible. Parallèlement, les étudiants s'initient à la recherche en choisissant, avec l'accord d'une direction de recherche, un sujet de mémoire.

SUJETS DE RECHERCHE

Les domaines de spécialité de l'équipe de formation permettent aux étudiants de choisir dans une gamme très large de sujets, de la langue et de la littérature, francophone et non francophone. Dans tous ces domaines, les étudiants et étudiantes sont associés aux projets scientifiques des laboratoires d'accueil, participent aux séminaires de recherche et sont encouragés à partager leur expérience et leur travail avec des enseignants-chercheurs susceptibles de les encadrer. Voir la liste en fin de livret.

MÉMOIRES ÉLABORÉS DANS LE CADRE DU MASTER

Il convient de choisir le sujet du mémoire avec une direction de recherche sollicitée au préalable, en fonction de ses domaines de recherche. L'étudiant ou l'étudiante doit prendre contact avec la direction de recherche choisie dès que possible (idéalement en juin, sinon en septembre), et durant l'année, doit la rencontrer régulièrement pour faire le point sur l'avancement du travail. On trouvera en fin de livret les noms des collègues susceptibles de diriger des mémoires, ainsi que leurs domaines de recherche et leur adresse électronique.

La conception et la réalisation des deux mémoires de recherche, en M1 et en M2, visent à produire une réflexion personnelle sur le sujet choisi. Le mémoire de M2 peut constituer une étape en vue d'une candidature en doctorat.

¹ L'emploi du masculin est employé comme neutre et vaut pour féminin et masculin.

La date limite de soutenance pour les M1 est le 3 juillet 2027.

La date limite de soutenance pour les M2 est le 2 octobre 2027.

VALIDATION DE L'ANNÉE DE MASTER

Elle est en session unique (pas de session de rattrapage).

Le Master étant annualisé, il n'y a pas de jury en cours d'année : le jury se réunit en juillet 2027 pour le M1 et en octobre 2027 pour le M2.

Chaque semestre vaut 30 ects.

La validation se fait par l'obtention de la moyenne à l'année, les deux semestres étant compensables entre eux, et les UE (Unités d'Enseignement) à l'intérieur de chaque semestre étant également compensables entre elles, à l'exception notable du PROJET PROFESSIONNEL ET DE RECHERCHE, dont la note doit obligatoirement être supérieure ou égale à 10/20. Le coefficient du PPR est de 4. Notez cependant qu'un zéro obtenu ou une absence injustifiée à une UE ou à un ECUE est éliminatoire et non compensable.

Le redoublement d'une année n'est pas de droit, restant soumis à l'autorisation du jury.

S'il le souhaite, l'étudiant ou l'étudiante bénéficiant d'une compensation peut y renoncer dans les 5 jours suivant la publication des résultats, sur demande expresse : dans ce cas, seules seront validées les UE ayant obtenu une note supérieure à la moyenne.

**Livret des enseignements
Master 1**

Master 1 Semestre 1					horaires
5 UE obligatoires	ECTS		coef	code	
UE Langue française et stylistique 1	6	<i>Analyses stylistiques.</i> V. Magri	1	HMULDL1	
UE Littérature générale et comparée 1	6	L. Seláf	1	HMULDG1	
UE Textes et auteurs de la littérature française 1	6	L. Sautin Montaigne, l'essai et l'expérience : lire le livre III des <i>Essais</i>	1	HMULDT1	
UE HMULDC1 = 2 ECUE ECUE 1: Littérature française 1 ECUE 2 : Création littéraire 1	6	<i>Éléments d'analyse filmique</i> S. Milan C. Robet	1	HMELDL1 HMELDC1	
UE PPR Méthodologie de la recherche en Lettres	6	C. Leduc	1	HMULDP1	

Master 1 Semestre 2					
4 UE obligatoires + PPR	ECTS		coef	code	
UE Littérature française 2	6	Littérature et art E. Tabrizian	1	HMULDL2	
UE Approches pluridisciplinaires	6	La science-fiction, entre laboratoire des sociétés imaginaires et atelier de fictions spéculatives U. Bellagamba	1	HMULDA2	
UE Langue française et stylistique 2	6	Antoine Galland et le génie des langues M. Chochoy	1	HMULDS2	
HMULDC2 = 2 ECUE					
ECUE 1 : Littérature générale et comparée 2	6	<i>Sophocle / Mouawad.</i> S. Montin	1	HMELDG2	
ECUE 2 : Création littéraire 2		C. Robet		HMELDC2	
UE PPR – Mémoire de recherche	12	Mémoire	4	HMULDP2	
		Mémoire de recherche ou Mémoire en théorie et pratique de la création littéraire			

Livret des enseignements
Master 2

Master 2 Semestre 3					
5 UE obligatoires	ECTS		coef	code	
UE Littérature générale et comparée 3	6	Théâtre ! S. Montin	1	HMULDG3	
UE Littérature française 3	6	Analyse filmique S. Milan	1	HMULDL3	
UE Thèmes et genres en littérature comparée	6	Les évolutions de la représentation des « Tartares » en France, XIII ^e -XIX ^e siècles M. Chochoy	1	HMULDC3	
UE Langue française et stylistique 3	6	<i>Parcours poétiques</i> V. Magri	1	HMULDS3	
UE Linguistique textuelle	6	<i>Outils numériques pour la recherche littéraire</i> V. Magri	1	HMULDT3	

Master 2 Semestre 4					
Projet de recherche	ECTS		coef	code	
UE PPR	30	Mémoire	4	HMULDP4	
ECUE PPR Mémoire de recherche				HMELDP4	
OU					
ECUE PPR Mémoire en théorie et pratique de la création littéraire				HMELDT4	

Descriptif des cours 2026-2027

M1 S1

HMULDL1 Langue française et stylistique 1

Analyses stylistiques

Véronique Magri

Le style littéraire, c'est quoi ?

« C'est quelque chose qui est en train de se faire, dont on ne sait pas ce que c'est et dont on ne sait pas où ça va » (Nathalie Sarraute)

<https://www.youtube.com/watch?v=Jcp5KwOVwWM>

Ce séminaire est consacré à la méthodologie de l'analyse stylistique à partir d'un ensemble de textes appartenant à des genres littéraires différents. L'observation des textes littéraires sera menée à différents niveaux d'analyse, lexical, morphologique, syntaxique, sémantique, énonciatif. Des rappels seront faits sur l'analyse grammaticale à la base d'une étude stylistique. On verra en particulier comment un fait de langue devient fait de style, comment on passe de l'expression à l'expressivité.

« Parler de style c'est s'intéresser à la manière dont telle ou telle œuvre exploite les possibilités du langage de façon plus ou moins singulière ». La stylistique s'occupe des œuvres, qu'elle décrit au moyen d'outils d'analyse de nature linguistique ; le style est affaire de singularité ; il s'agit de « se forger un regard critique afin d'échapper aux approximations impressionnistes dans la compréhension des textes [...], de mieux saisir certaines raisons de son plaisir de lecteur » (J. Dürrenmatt, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005).

Corpus : *Anthologie donnée en cours*.

Bibliographie

ADAM Jean-Michel, 1997, *Le Style dans la langue. Une reconception de la stylistique*, Paris-Lausanne, Delachaux et Niestlé.

CALAS Frédéric et CHARBONNEAU Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan, 2000.

CALAS Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Colin, 2021.

FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Analyses stylistiques, Formes et genres*, Dunod, 1999.

FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Bordas, 1991.

HERCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 1993.

LAURENT Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Hachette, 2001.

MAINGUENEAU Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Colin, 2012.

Sur le texte narratif

ADAM Jean-Michel, *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, 1985.

ADAM Jean-Michel et REVAZ Françoise, *L'Analyse des récits*, Seuil, 1996.

COHN Dorrit, *The Distinction of fiction*, J. Hopkins University Press, 2001 (traduction française : *Le Propre de la fiction*, Paris, Seuil, 2001).

JOUVE Vincent, *La Poétique du roman*, Paris, Sedes, 1997.
PHILIPPE Gilles, *Le Roman. Des théories aux analyses*, Paris, Seuil, 1996.
GENETTE Gérard, *Figures III*, Seuil, 1972.
GENETTE Gérard, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.
MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1990.
SCHAEFFER Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire*, Paris, Seuil, 1989.
TISET Carole, *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 2000.

Sur le texte théâtral

DANAN Joseph et RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Paris, Dunod, 1997.
DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Paris, Actes Sud-Papiers, 2010.
DUCHÂTEL Éric, *Analyse littéraire de l'œuvre dramatique*, Paris, Armand Colin, 1998.
FORESTIER Georges, *Introduction à l'analyse des textes classiques*, Paris, Nathan, 1993.
PAVIS Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Colin, 2019.
PAVIS Patrice, *L'Analyse des textes dramatiques*, Paris, Colin, 2016.
RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
SARRAZAC Jean-Pierre, *Lexique du drame moderne et contemporain*, Belval, Circé, 2005.
UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre*, Paris, Éditions sociales, 1997.
UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre III. Le dialogue de théâtre*, Paris, Belin, 1996.
VINAVER Michel, *Écritures dramatiques. Essais d'analyse de textes de théâtre*, Arles, Actes Sud, 1993.
Collectif, *Écrire pour le théâtre*, Nantes, Éditions Joca Seria, 2010.

Sur le texte poétique

ADAM Jean-Michel, *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1992.
AQUIEN Michel, *La Versification appliquée aux textes*, Paris, Colin, 2021.
DÜRRENMATT Jacques, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.
JARRETY Michel, *La Poésie française du Moyen âge au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1997.

HMULDG1 Thèmes et genres en littérature comparée 1

**L'intermédialité de la poésie aux XX^e et XXI^e siècles :
poésie sonore, poésie visuelle, slam, instapoésie, performances**

Levente Seláf

Ce séminaire propose aux étudiants d'approfondir leur connaissance des différentes formes de la poésie qui sortent du cadre traditionnel du recueil poétique imprimé en noir-et-blanc, en explorant les voies de la combinaison du texte avec l'image, le son et le mouvement, et en découvrant les nouveaux médias, en partant dans le temps de l'avant-garde classique à la nouvelle avant-garde, et au-delà. On obtiendra aussi une idée des antécédents médiévaux de la poésie contemporaine chantée ou récitée à voix haute.

L'obtention d'une note exigera une connaissance des textes primaires et de la littérature secondaire discutés au cours du semestre, et l'accomplissement d'une analyse approfondie d'un ouvrage poétique

intermédia choisi en accord avec l'enseignant. Les éléments obligatoires de la bibliographie seront déterminés en fonction des objets d'analyse choisis par chacun.

Corpus étudié :

Textes poétiques en partant de Mallarmé, en passant par Marinetti, Khlebnikov, Ezra Pound, Haroldo de Campos, Isidore Isou, Jacques Roubaud, John Cage, Charles Pennequin, Pierre Alferi, Eduardo Kac, jusqu'à l'Instapoésie contemporaine.

Certains recueils dont on parlera sans doute :

Mallarmé : *Un coup de dé n'abolira jamais le hasard*

William Blake : *The Songs of Innocence and Experience* <https://www.tate.org.uk/art/artists/william-blake-39/blakes-songs-innocence-experience>; <https://www.gutenberg.org/files/1934/1934-h/1934-h.htm>

Ezra Pound : *Cantos*

Apollinaire : *Calligrammes*

Walking from Scores = une anthologie de partitions verbales et graphiques à utiliser en marchant : an anthology of text and graphic scores to be used while walking, éd. Elena Biserna, Dijon, Les presses du réel, 2022.

Bibliographie préliminaire, à titre indicatif :

- Allan Kaprow: *Non-Theatrical Performance*, <https://www.artforum.com/features/non-theatrical-performance-214194/>
- Dick Higgins: „Postmodern Performance Two Views: The New Humanism.” *Performing Arts Journal* 4, no. 1 (1979): 23-32. <https://muse.jhu.edu/article/654920>.
- Dick Higgins : *Sur les intermédia*, traduction de Pascal Krajewski, dans *Art et médium 2 : les média dans l'art*, numéro thématique d'Appareil, 2018. <https://journals.openedition.org/appareil/2379>
- Jerome Rothenberg: „New Models, New Visions: Some Notes Toward A Poetics of Performance”, in *Performance in Postmodern Culture*, éd. Michel Benamou et Charles Caramello, Coda Press, Milwaukee, Wisconsin, 1977, 11-18.
- Levente Seláf et Zsófia Szatmári (éd.): *La poésie contemporaine, les médias et la culture de masse*, <https://www.fabula.org/colloques/sommaire7417.php>
- Marjorie Perloff, Craig Dworkin: *The Sound of Poetry / The Poetry of Sound*, Chicago University Press, 2009.
- Marjorie Perloff: *Radical Artifice: Writing Poetry in the Age of Media*, Northwestern University Press, Evanston, 1998.
- Jacques Roubaud : *L'invention du fils de Leoprepes (Poésie et mémoire)*, Circé, 1993.
- Jacques Roubaud : *Dire la poésie*, dans *Idem: Dors*. Précédé de *Dire la poésie*, Paris, Gallimard, 1981.
- Marc Kelly Smith : *Take the Mic. The Art of Performance Poetry, Slam, and the Spoken Word (A Poetry Speaks Experience)*, 2009.
- The Routledge Companion to Experimental Literature*, éd. Joe Bray, Alison Gibbons, Brian McHale, London, Routledge, 2012.
- Coureau, Didier (2014), *Un cinéma de poésie*, Grenoble : Université Stendhal-Grenoble 3, en ligne : <https://recherchestravaux.revues.org/670>
- Dziub, Nikol, « Le cinéma de poésie, ou l'identité du poétique et du politique », *Fabula-LhT*, n° 18, 2017, « Un je-ne-sais-quoi de poétique », en ligne : <http://www.fabula.org/lht/18/dziub.html>
- Jawad, Emmanuelle, « Poésie contemporaine et cinéma : des interférences et des connexions », *Diakritik.com*, publié le 21 avril 2017 : <https://diakritik.com/2017/04/21/poesie-contemporaine-et-cinema-des-interferences-et-des-connexions-par-emmanuele-jawad/>

Jessica Pressman : *Digital Modernism. Making it New in New Media*, Oxford UP, 2014.

Kaira M. Cabañas: *Off-Screen Cinema: Isidore Isou and the Lettrist Avant-Garde*, University of Chicago Press, 2014.

Santos Marlisa (dir.): *Verse, Voice and Vision : poetry and the cinema*, Lanham, Scarecrow Press, 2013.

Susan McCabe: *Cinematic Modernism. Modernist Poetry and Film*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, 2005.

Pierre Alferi: „Literature’s Cinematic Turn”, *SubStance*, vol. 39, n° 3, University of Wisconsin Press, Madison, 2010. (Project Muse).

<p style="text-align: center;">HMULDT1 Textes et auteurs de la littérature française 1 Montaigne, l’essai et l’expérience : lire le livre III des <i>Essais</i></p>

Luc Sautin

Ce cours a pour objectif principal l’étude de Montaigne, auteur majeur de la Renaissance et figure centrale de l’histoire de la littérature française, à partir du livre III des *Essais*. Il s’agira de comprendre comment s’invente une forme d’écriture singulière, qui accorde une place nouvelle à l’expérience personnelle, à l’exercice du jugement et à la mise en question des savoirs constitués. Une attention particulière sera portée à la manière dont Montaigne donne forme au mouvement de sa pensée, réfléchit aux coutumes, aux normes et à l’altérité, et fait du corps, de la maladie et de la vieillesse des objets d’écriture. Des renvois ponctuels aux livres I et II permettront de replacer le livre III dans l’ensemble de l’œuvre. Le cours proposera ainsi une introduction à Montaigne, mais aussi à plusieurs enjeux fondamentaux de la littérature française et de la création littéraire : l’invention de l’essai, l’écriture de soi, la prose d’idées et les rapports entre littérature, expérience et savoirs.

Les étudiants doivent se procurer l’édition suivante : *Les Essais*, livre III, éd. E. Naya, D. Reguig, A. Tarrête, Paris, Gallimard, 2009 (les extraits des livres I et II seront fournis en ligne).

Bibliographie indicative

Introduction à Montaigne :

- COMPAGNON, Antoine, *Un été avec Montaigne*, Paris, Équateurs / France Inter, 2013.
- TOURNON, André, *Montaigne en toutes lettres*, Paris, Bordas, 1989.

Ouvrages critiques, toujours généraux mais plus approfondis :

- NAKAM, Géralde, *Montaigne en son temps*, Paris, Gallimard, 1993.
- POUILLOUX, Jean-Yves, *Lire les Essais de Montaigne*, Paris, Maspero, 1969.
- STAROBINSKI, Jean, *Montaigne en mouvement*, Paris, Gallimard, 1982.
- TOURNON, André, *Montaigne. La glose et l’essai*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Dictionnaire spécialisé :

- DESAN, Philippe (dir.), *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Honoré Champion, 2007.

ECUE - HMEDL1

Éléments d'analyse filmique

Serge Milan

Les objectifs du cours sont les suivants : identifier et analyser les éléments essentiels du langage cinématographique (montages, cadrages et mouvements de caméra, audio-vision, écriture) ; savoir décrire quelques plans emblématiques de quelques grands cinéastes ; identifier ou réviser grandes écoles et genres cinématographiques ; formuler des hypothèses interprétatives concernant le langage filmique signifiant d'une œuvre ; comparer, interroger et critiquer les récits filmiques et leurs descriptions. En guise de prérequis général, une connaissance même autodidacte des auteurs et courants principaux de l'histoire du cinéma est souhaitable, tout comme quelques connaissances concernant le langage cinématographique, la rhétorique et la narratologie.

BIBLIOGRAPHIE

Petit précis de mise à niveau :

VANOYE F., GOLIOT-LETE A., *Précis d'analyse filmique*, Paris, Nathan, 2020.

Pour commencer :

TRUFFAUT F., *Le cinéma selon Hitchcock*, Paris, Robert Laffont, 1966.

SCORSESE M., WILSON M.H., *Voyage à travers le cinéma US/Italien*, ARTE Vidéo, 2003 (2 DVD).

TAVERNIER B., *Voyage à travers le cinéma français*, 2016 (film ou série), Gaumont 2013.

BORDWELL D., THOMPSON K., *L'Art du film : une introduction*, Bruxelles, De Boeck, 2000.

COUSINS M., *The Story of Film*, StudioCanal, 2012 (5 DVD).

À consulter :

Histoires du cinéma

BUACHE F., *Le cinéma italien, 1945-1990*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992.

COURSODON J.P. et TAVERNIER B., *50 ans de cinéma américain*, Paris, Omnibus, 1995.

FRODON J.-M., *L'âge moderne du cinéma français*, Paris, Flammarion, 1995.

COPPOLA A., *Histoire du cinéma asiatique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Analyse filmique, théories du cinéma

BAZIN A., *Qu'est-ce que le cinéma ?* Paris, Éditions du Cerf, 1958.

DELEUZE G., *L'Image-mouvement, L'Image-temps*, Paris, Éditions de Minuit, 1983 et 1985.

BRISLANCE M.-F. et MORIN J.-C. Morin, *Grammaire du cinéma*, Paris, Nouveau Monde, 2010.

CHION M., *L'audio-vision*, Paris, Nathan, 1991

VANOYE F., *Scénarios modèles, modèles de scénarios*, Paris, Nathan, 1991.

SORLIN P., **Sociologie du cinéma**, Paris, Aubier-Montaigne, 1977.

GAUDREAU A., *Du littéraire au filmique – Système du récit*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

CASETTI F., **Les théories du cinéma depuis 1945**, Paris, Nathan, 1999.

Cf. aussi les collections « Image par image », « Synopsis », « Long métrage » ou la revue mensuelle « L'avant-scène », qui proposent des analyses monographiques d'intérêt.

Liens électroniques utiles

Indispensable pour se familiariser avec l'analyse filmique et acquérir des repères en histoire du cinéma : <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-014095/blow-up/>

Un bon site français sur le cinéma classique, complet de fiches, critiques, bibliographies, analyses, etc. : <http://www.cineclubdecaen.com/index.html>

La base de données de référence pour le cinéma, Internet Movie Database : <http://www.imdb.com/>

Le site de la grande Bibliothèque du Film : <http://www.bifi.fr/public/index.php>

Le site de la Cinémathèque française : <http://www.cinematheque.fr/>

Le site du CNC, pour les statistiques : <http://www.cnc.fr/>

Le site des Cahiers du cinéma (bon blog) : <http://www.cahiersducinema.com/>

Une bonne revue universitaire sur le cinéma, en accès ouvert : <http://www.cadrage.net/>

ECUE - HMELCD1

Création littéraire 1

Corine Robet

Anne Roche, en 1968, revendiquait déjà une place à la création littéraire en milieu universitaire : « La littérature, pour un étudiant en lettres, c'est ce dont il s'occupe sans cesse mais c'est ce que, par définition et en tant qu'étudiant, il n'a pas le droit de faire. Tout le monde peut écrire ». Depuis, les choses ont beaucoup évolué et la théorie se conçoit aussi à partir d'une pratique. Les ateliers d'écriture littéraire permettent donc désormais aux étudiants d'acquérir des compétences lectorales et scripturales dans un aller-retour entre les textes étudiés et une écriture personnelle.

Ce cours sera conçu comme un atelier et proposera de partir des grands textes étudiés dans le Master, mais aussi des livres publiés dans l'année. Il s'agira, à travers des cycles diversifiés (genres, époques, styles, thématiques etc.), que chacun et chacune s'essaie à une écriture créative. Le parcours, s'appuyant sur une pratique *in situ* pourra se prolonger en dehors de l'atelier, permettant *in fine* de trouver sa propre voix créatrice : langue singulière, formes et univers intimes.

Chaque séance comprendra des temps de création et de lecture pour avoir les retours du groupe. L'écriture d'un journal de bord accompagnera l'atelier pour permettre une relecture des procédés créatifs et aboutira à des écritures longues individuelles.

Dans les dernières séances du semestre 2 nous nous interrogerons sur les tenants et les aboutissants des ateliers d'écriture littéraire et les étudiant.e.s qui le souhaiteront pourront s'essayer à l'animation. Le travail doit être régulier, l'assiduité est obligatoire. Toutes les séances se font à distance.

Bibliographie indicative

Anne Roche, *L'atelier d'écriture : éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Paris : Armand Colin, 2009 (lettres sup) ; *Devenir animateur d'atelier d'écriture : (se) former à l'animation*, Lyon : Chronique Sociale, 2014 ;
Alain André, *Devenir écrivain et se faire publier ; Babel heureuse : l'atelier d'écriture au service de la création littéraire* ;
Élisabeth Bing, *Et je nageai jusqu'à la page...* ;
François Bon, *Tous les mots sont adultes : Méthode pour l'atelier d'écriture*, Paris : Fayard, 2005 ;
Thierry Legay et Alain Duchesne *Petite Fabrique de Littérature*, Paris : Magnard, 2003 ;
Virginie Lou-Nony *Ce qui ne peut se dire. L'atelier d'écriture à l'épreuve du silence*, Actes Sud Littérature, Arles, 2014 ;
Corine Robet et Noëlle Mathis, *30 ateliers d'écriture littéraire, Lire et écrire avec les classiques et les contemporains*, Ellipse 2024.

HMULDP1 Méthodologie de la recherche en Lettres

Cécile Leduc

Ce cours vise à former les étudiants et les étudiantes à la méthodologie de la recherche universitaire. Il comprendra une initiation aux outils informatiques (Word et Zotero), ainsi qu'une présentation des principaux outils de recherche bibliographique et des ressources bibliographiques disponibles. Des séances spécifiques seront consacrées aux normes typographiques de présentation du mémoire. Enfin, une attention particulière sera portée à la méthodologie de l'introduction, notamment à la rédaction de l'état de l'art et à la problématisation du sujet.

M1 S2

HMULDL2 Littérature française 2

Littérature et art

Erfan Tabrizian

La littérature et les arts entretiennent des relations omniprésentes et complexes. Les auteurs, entre désir d'imitation et rivalité, entrecroisent les références aux autres arts (*ut pictura poesis*), de sorte que les études littéraires sont particulièrement ouvertes à la transdisciplinarité. À la Renaissance, par exemple, les œuvres poétiques étaient mises en musique et en spectacle, et les auteurs puisaient à toutes les expressions artistiques, avant même les notions modernes d'opéra ou d'art total. Quelles sont les interactions entre art et écriture ? Nous réfléchissons sur cette problématique dans la perspective de l'histoire des mentalités, qui analyse à une période donnée, dans leur contexte épistémologique, les productions littéraires, artistiques, philosophiques et spirituelles. Car la question n'est pas seulement esthétique. À la fin du XVI^e siècle, la crise des représentations et des idées, avivée par les conflits entre Réformés et Catholiques, rejaillit sur l'écriture et la création : est-ce que l'art détourne de la visée religieuse, ou au contraire favorise l'itinéraire spirituel ? Nous verrons quels sont alors les enjeux et les modalités de la création.

Corpus : Anthologie disponible sur le site.

Quelques références bibliographiques :

- Boespflug François, Lossky Nicolas (éd.), *Nicée II, 787-1987. Douze siècles d'images religieuses*. Actes du Colloque international, Paris, Le Cerf, 1987.
- Dekoninck Ralph, *Ad imaginem. Statuts, fonctions et usages de l'image dans la littérature spirituelle jésuite du XVIIe siècle*, Genève, Droz, 2005.
- Eco Umberto, *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2004.
- Rensselaer W. Lee, *Ut Pictura Poesis. Humanisme et théorie de la peinture. XV^e - XVIII^e siècles*, Paris, Macula, 1991, 1998.

HMULDA2 Approches pluridisciplinaires

**La science-fiction,
entre laboratoire des sociétés imaginaires et atelier de fictions spéculatives**

Ugo Bellagamba

Depuis son apparition, dans la continuité de la révolution industrielle, et sous la plume d'auteurs tels que Mary Shelley, Jules Verne, H.G. Wells, ou encore Rosny aîné, la science-fiction s'est très tôt penchée sur le destin incertain des sociétés humaines et la part de la technique dans leurs crises et leurs transformations. Spéculative par essence, la science-fiction n'a de cesse de nous parler de la ville, du voyage, du pouvoir et des institutions, des futurs souhaitables ou cauchemardesques ; elle interroge et cristallise, dans ses récits, nos angoisses ou nos aspirations en tant que collectivité, mais explore aussi les méandres complexes de nos identités. Ses grandes thématiques, forgées à l'aube du XX^e siècle, sont devenues aujourd'hui des parts de notre quotidien : le rapport ambigu à la machine, au robot et à l'intelligence artificielle, la question de l'altérité, le développement et l'asphyxie des villes, des mégapoles souterraines aux stations orbitales, la tentation du voyage aux confins de l'espace et du temps, les dangers et les possibilités que recèlent les univers virtuels et numériques ; enfin, récurrente depuis les premières utopies, la question écologique, du rêve des cités vertes à la mort possible de la Terre, impose la science-fiction comme un espace spéculatif entre catastrophisme et écofictions. En huit séances synchrones de trois heures chacune, les étudiants découvriront les origines (s1), les grandes thématiques (s2 et s3) de la science-fiction, avant de faire l'apprentissage pratique des techniques narratives propres au genre (s4, s5), ce qui leur permettra de s'engager dans l'écriture créative d'une nouvelle de science-fiction destinée à être ensuite lue, diffusée et, idéalement, publiée (s6, s7 et s8).

Quelques références bibliographiques :

- Bellagamba Ugo, *Dictionnaire utopique de la science-fiction*, éd. Le Béliat, coll. Parallaxe, 2023.

Hopkins Fleur, *Voir l'invisible, Histoire visuelle du mouvement merveilleux-scientifique*, éd. Champ Vallon, 2023.

Jameson Fredric, *Penser avec la science-fiction*, éd. Max Milo, 2008.

Rnaud André-François, Vas-Deyres Natacha et Lehman Serge, *Voyage dans la modernité*, éd. Les Moutons électriques, coll. La Bibliothèque des miroirs, 2022.

Rumpala Yannick, *Hors des décombres du monde*, éd. Champ Vallon, coll. *L'environnement*, 2018.

HMULDS2 Langue française et stylistique 2

Antoine Galland et le génie des langues

Matthieu Chochoy

Cet enseignement nourrit une réflexion sur la notion de « génie des langues » telle qu'elle se développe à partir du milieu du XVIIe siècle. Partant de l'idée que chaque langue a ses qualités propres, la question qui se pose alors est de savoir comment adapter une langue à une autre, au-delà des seules considérations sémantiques. Cette considération est particulièrement visible dans les travaux d'Antoine Galland, surtout connu pour être l'auteur des Mille et une nuits. Loin d'une simple traduction de contes orientaux, ce recueil témoigne de l'adaptation de récits arabes populaires vers un lectorat français mondain.

Une étude croisée de ce texte et de nombreux manuscrits permet de suivre les étapes de l'écriture de Galland, depuis une traduction parfois mot-à-mot vers un éloignement notable de son texte original. La prise en compte de l'ensemble des acteurs de l'économie du livre permettra de souligner que cette évolution dans le style ne témoigne pas uniquement des propres choix de l'auteur.

Bibliographie

Mohamed Abdel-Halim, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, Nizet, 1964.

Sylvette Larzul, *Antoine Galland écrivain. De l'érudition orientale aux Mille et une Nuits*, Louvain, Paris, Bristol CT, Peeters, 2023.

Gilles Siouffi, *Le "génie de la langue française". Etudes sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Age classique*, Paris, Champion, 2010.

Henri Meschonnic (dir.), *Et le génie des langues*, PUV, Saint-Denis, 2020.

ECUE - HMELDG2 Littérature générale et comparée 2 -

Sophocle / Mouawad

Sandrine Montin

Le devenir est tortueux et la vie labyrinthe. Oracles, enquête sur les origines, conflits de génération, répétition et héritage, poids de l'histoire, volonté farouche de tracer son destin, aveuglement, beauté et ambiguïté de la langue : le dramaturge canadien d'origine libanaise Wajdi Mouawad dialogue dans son œuvre théâtrale avec les grandes tragédies de Sophocle, et en particulier avec *Œdipe-Roi* et *Œdipe à Colone*. Nous nous demanderons pourquoi, au moment d'écrire depuis et sur notre monde très contemporain, Mouawad recourt si manifestement à

Sophocle. Quelles sont les vertus du mythe et de la tragédie grecque ? Quelle est la stratégie littéraire et théâtrale construite par Mouawad dans son dialogue avec Sophocle ?

Corpus d'étude :

SOPHOCLE, *Œdipe-Roi* et *Œdipe à Colone*, dans *Tragédies complètes*, traduit par Paul Mazon, préface de Pierre Vidal-Naquet, Gallimard, « Folio classique », 1973.
MOUAWAD, Wajdi, *Le Soleil ni la mort ne peuvent se regarder en face*, Actes Sud, 2010.
MOUAWAD, Wajdi, *Incendies*, Actes Sud, 2010.
MOUAWAD, Wajdi, *Les Larmes d'Œdipe*, Actes Sud, 2016.

Références bibliographiques :

Suggestions d'œuvres complémentaires et d'autres traductions

SOPHOCLE, *Les Tragédies*, adapté par Hölderlin, traduit de l'allemand par Philippe Lacoue-Labarthe, C. Bourgeois, 1998.
COCTEAU, Jean, *La Machine infernale*, 1932.
PASOLINI, Pier Paolo, *Œdipe-Roi*, 1968.
MOUAWAD, Wajdi, *Le Sang des promesses*, Actes Sud-Papiers, Hors collection, juillet 2009.
VILLENEUVE, Denis, *Incendies*, 2010.

Études

ROMILLY, Jacqueline de, *La Tragédie grecque* [1970], PUF, 1982.
GIRARD, René, *La Violence et le sacré*, Grasset, 1972.
VERNANT, Jean-Pierre et VIDAL-NAQUET, Pierre, *Œdipe et ses mythes* [1988], Editions Complexe, 2006.
BOLLACK, Jean, *La naissance d'Œdipe*, Gallimard, « Tel », 1995.

Sur la question de l'intertextualité

BARTHES, Roland, "Théorie du texte", *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com.proxy.unice.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/>
RABAU, Sophie, *L'Intertextualité*, Flammarion, "GF corpus / lettres", 2002.
HOUDART-MEROT, Violaine, « L'intertextualité comme clé d'écriture littéraire », *Lefrançais aujourd'hui*, 2006/2, n°153, p.25-32. Article disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-2-page-25.htm>
RABAU, Sophie, *L'Intertextualité*, Flammarion, "GF corpus / lettres", 2002

ECUE – HMEC2

Création littéraire 2

Corine Robet

Anne Roche, en 1968, revendiquait déjà une place à la création littéraire en milieu universitaire : « La littérature, pour un étudiant en lettres, c'est ce dont il s'occupe sans cesse mais c'est ce que, par définition et en tant qu'étudiant, il n'a pas le droit de faire. Tout le monde peut écrire. » Depuis les choses ont beaucoup évolué et la théorie se conçoit aussi à partir d'une pratique. Les ateliers d'écriture littéraire permettent donc désormais aux étudiants d'acquérir des compétences lectorales et scripturales dans un aller-retour entre les textes étudiés et une écriture personnelle.

Ce cours sera conçu comme un atelier et proposera de partir des grands textes étudiés dans le Master, mais aussi des livres publiés dans l'année. Il s'agira, à travers des cycles diversifiés (genres, époques, styles, thématiques etc.), que chacun et chacune s'essaie à une écriture créative. Le parcours, s'appuyant sur une pratique *in situ* pourra se prolonger en dehors de l'atelier, permettant *in fine* de trouver sa propre voix créatrice : langue singulière, formes et univers intimes.

Chaque séance comprendra des temps de création et de lecture pour avoir les retours du groupe. L'écriture d'un journal de bord accompagnera l'atelier pour permettre une relecture des procédés créatifs et aboutira à des écritures longues individuelles.

Dans les dernières séances du semestre 2 nous nous interrogerons sur les tenants et les aboutissants des ateliers d'écriture littéraire et les étudiant.e.s qui le souhaiteront pourront s'essayer à l'animation. Le travail doit être régulier, l'assiduité est obligatoire. Toutes les séances se font à distance.

Bibliographie indicative

Anne Roche, *L'atelier d'écriture : éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Paris : Armand Colin, 2009 (lettres sup) ; *Devenir animateur d'atelier d'écriture : (se) former à l'animation*, Lyon : Chronique Sociale, 2014 ;

Alain André, *Devenir écrivain et se faire publier ; Babel heureuse : l'atelier d'écriture au service de la création littéraire* ;

Élisabeth Bing, *Et je nageai jusqu'à la page...* ;

François Bon, *Tous les mots sont adultes : Méthode pour l'atelier d'écriture*, Paris : Fayard, 2005 ;

Thierry Legay et Alain Duchesne *Petite Fabrique de Littérature*, Paris : Magnard, 2003 ;

Virginie Lou-Nony *Ce qui ne peut se dire. L'atelier d'écriture à l'épreuve du silence*, Actes Sud Littérature, Arles, 2014 ;

Corine Robet et Noëlle Mathis, *30 ateliers d'écriture littéraire, Lire et écrire avec les classiques et les contemporains*, Ellipse 2024.

PPR Mémoire de M1 – HMULDP2 -

La conception et la réalisation des deux mémoires de recherche, en M1 et en M2, visent à produire une réflexion personnelle sur le sujet choisi. Le sujet du Master 2 peut être un prolongement du sujet du Master 1. Deux mémoires sont soutenus, un en fin de M1 et un en fin de M2. Le mémoire de M2 peut constituer une étape en vue d'une candidature en doctorat.

Le mémoire de M1 fera 80-100 pages, le mémoire de M2 fera entre 100 et 150 pages (soit, en comptant 3000 signes par page, espaces comprises, soit 240 000 à 300 000 signes / 300 000 à 450 000 signes environ).

.....

M2 S3

HMULDG3 Littérature générale et comparée 3

Théâtre !

Sandrine Montin

Le séminaire sur l'écriture théâtrale part du principe que lecture, théorie et création s'articulent et peuvent participer d'un mouvement commun. Comme l'écrit Laurent Jenny, « vis-à-vis des modèles archétypiques, l'œuvre littéraire entre toujours dans un rapport de réalisation, de transformation ou de transgression » (Laurent Jenny, « La stratégie de la forme », *Poétique* n°27, 1976). Les temps de lecture, d'étude et de discussion autour d'œuvres relevant d'un vaste corpus international, nourriront la pratique et la création théâtrale. Chaque séance commence par la lecture de textes, en particulier de textes de théâtre, antiques, modernes ou contemporains. Les discussions conduisent ensuite à des propositions d'écriture. Entre chaque séance, les participant·es au séminaire sont invité·es à déposer leurs textes dans un espace de partage et à lire ceux des autres. La discussion régulière autour des textes écrits ou en projet permet à chacune et chacun de disposer de regards extérieurs, dans un esprit de co-création et en-dehors de tout jugement.

Voici quelques-unes des questions que nous nous poserons : quelles modalités d'adresse peut-on envisager au théâtre ? quels liens entre théâtre, drame, parole ? pourquoi y a-t-il tant de fantômes au théâtre ? comment le passé hante-t-il le présent ? dans quelle mesure le théâtre permet-il de contourner la question du jugement ?

Le séminaire conduit les participant·es à l'écriture de deux objets : un portfolio de textes destinés à la scène, et un essai théorique et réflexif.

Évaluation :

L'évaluation porte sur la participation active à l'atelier, les discussions autour des œuvres lues ou analysées ensemble, le rendu hebdomadaire de textes guidés par les propositions d'écriture, la lecture des textes des membres du séminaire, et la remise d'un portfolio accompagné d'un essai théorique-réflexif en fin de séminaire.

Références bibliographiques

Des textes seront partagés sur le cours en ligne pour chaque séance. Voici quelques références d'œuvres théâtrales contemporaines significatives, d'essais, réflexions théoriques...

- DANIS, Daniel, *Le chant du dire-dire*, L'Arche, 2000.
DIMITRIADIS, Dimitris, *Je meurs comme un pays*, Les Solitaires intempestifs, 2005.
MOUAWAD, Wajdi, *Le Soleil ni la mort ne peuvent se regarder en face*, Actes Sud, 2010.
MOUAWAD, Wajdi, *Incendies*, Actes Sud, 2010.
MOUAWAD, Wajdi, *Les Larmes d'Œdipe*, Actes Sud, 2016.
NOVARINA, Valère, *L'Atelier volant*, dans *Théâtre*, P.O.L, 1989.
POMMERAT, Joël, *Ma Chambre froide*, Actes Sud – Papiers, 2011.
SOLEYMANLOU Mani, *Trois*, L'Instant même, 2014.
VINAVER, Michel, *La Demande d'emploi*, dans *Théâtre complet 3*, L'Arche, 2004.

VINAVER, Michel, *Bettencourt Boulevard ou une histoire de France*, L'Arche, « Scène ouverte », 2014.

Sur l'atelier d'écriture :

BON François, *Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2005

DANAN Joseph et SARRAZAC Jean-Pierre, *L'Atelier d'écriture théâtrale*, Actes Sud – Papiers, 2012

Sur la question de l'intertextualité :

BARTHES, Roland, "Théorie du texte", *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com.proxy.unice.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/>

HOUDART-MEROT, Violaine, « L'intertextualité comme clé d'écriture littéraire », *Le français aujourd'hui*,

2006/2, n°153, p.25-32. Article disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-2-page-25.htm>

RABAU, Sophie, *L'Intertextualité*, Flammarion, "GF corpus / lettres", 2002.

Essais

CIXOUS, Hélène, "De la scène de l'Inconscient à la scène de l'Histoire : Chemins d'une écriture", dans Françoise van Rossum-Guyon et Myriam Diaz-Diocaretz (dir.), *Hélène Cixous, chemins d'une écriture*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1990

LE GUIN, Ursula, "Théorie de la fiction-panier", 1986 <https://www.terrestres.org/2018/10/14/la-theorie-de-la-fiction-panier/>

RYNGAERT, Jean-Pierre, "Écritures théâtrales contemporaines : état des lieux", *Pratiques*, 2003, n°119-120. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2003_num_119_1_2016

<p style="text-align: center;">HMULDL3 Littérature française 3 Analyse filmique</p>

Serge Milan

Afin d'approfondir l'introduction dispensée en première année du Master ("Éléments d'Analyse filmique", HMEDL1), ce cours propose l'analyse plus approfondie de deux œuvres marquantes de l'histoire du cinéma. Il s'agira d'identifier et d'analyser les caractéristiques et la fortune du style cinématographique de ces œuvres, de les interroger à la lumière d'autres films pertinents, d'analyser leur rapport à des textes littéraires et critiques, et de savoir formuler à leur sujet des hypothèses interprétatives globales mais nuancées.

Les films retenus cette année sont *81/2* (Federico Fellini, 1963) et *Andreï Roublev* (Andreï Tarkovski, 1966/69) : merci de vous les procurer et de les regarder avant le début du cours.

BIBLIOGRAPHIE

À consulter : les bibliographie et sitographie du cours de première année, “Éléments d'Analyse filmique”. Une bibliographie plus spécifique relative aux films au programme sera proposée à la rentrée.

HMULDC3 Thèmes et genres en littérature comparée

Les évolutions de la représentation des « Tartares » en France, XIII^e-XIX^e siècles

Matthieu Chochoy

Bien qu'aujourd'hui très peu étudiée, la représentation des « Tartares » en Europe était au cœur d'une très riche production littéraire et artistique. D'abord utilisé par les Mongols eux-mêmes pour désigner leur empire, ce terme devint rapidement un exonyme englobant dans une même réalité des identités aussi différentes que les Turcs d'Asie centrale, les peuples sibériens et les Mandchous. Son usage témoigne donc à la fois d'une méconnaissance de l'histoire de ces peuples et d'une volonté d'ordonner le monde à l'époque moderne.

Notre étude portera sur la comparaison des différents portraits de ces « Tartares » tels qu'ils apparaissent dans la production française, entre les XIII^e et XIX^e siècles. Nous réunirons pour cela un ensemble de textes hétérogènes, allant du récit de voyage à la pièce de théâtre en passant par des récits épiques et des biographies érudites, sans oublier des documents iconographiques. Ce corpus, aussi large par sa nature que par la période sur laquelle il s'étend, permet de rendre compte des dynamiques de perception de cette forme d'altérité et des nombreux ajustements dont l'idée même de « tartare » a fait l'objet durant cette longue période, depuis sa généralisation jusqu'à son abandon.

Bibliographie informative :

Briant Pierre, *Alexandre des Lumières. Fragments d'histoire européennes*. Paris, Gallimard, 2012.

De Bonis Benedetta, *Métamorphose de l'image des Tartares dans la littérature européenne du XX^e siècle*. Bruxelles, Peter Lang, 2020.

Dew Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*. Oxford, Oxford University Press, 2009.

Minuti Rolando, *Oriente barbarico e storiografia settecentesca : rappresentazioni della storia dei tartari nella cultura francese del XVIII secolo*. Venise, Marsilio, 1994.

Tanase Thomas, *Jusqu'aux limites du monde. La papauté et la mission franciscaine, de l'Asie de Marco Polo à l'Amérique de Christophe Colomb*. Rome, Ecole française de Rome, 2013.

HMULDS3 Langue française et stylistique 3

Parcours poétiques

Véronique Magri

La poésie, c'est quoi? « La poésie m'est nécessaire.
C'est ma zone de gratuité, c'est ma zone de pleine liberté.
Le roman vous impose un compte rendu, vous enferme dans le réel et dans l'extérieur,
alors que la poésie ce n'est pas un ramassage autour de vous,
c'est un ramassage intérieur, c'est une découverte constante ». Hervé Bazin, 1972.

<https://www.youtube.com/watch?v=JO4Qd7Au1cU>

La réflexion, dans ce séminaire, s'organise autour de ce qu'est le langage poétique. À partir d'un recueil de poèmes et de textes poétiques, seront abordées les grandes étapes de l'histoire de la poésie française, les propriétés de l'écriture poétique, la lecture et l'interprétation des textes poétiques.

Bibliographie indicative

- Adam Jean-Michel, *Pour lire le poème*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1992.
- Aquien Michel, *La Versification appliquée aux textes*, Paris, Colin, 2021.
- Benoît Éric, *Dynamiques de la voix poétique*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- Bertrand Jean-Pierre, *Inventer en littérature. Du poème en prose à l'écriture automatique*, Paris, Seuil, 2015.
- Biglari Amir et Watteyne Nathalie (dir.) *Scènes d'énonciation de la poésie lyrique moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- Bobillot Jean-Pierre, « Vers, prose et langue », *Poétique* 89, 1992, p. 71-91.
- Bobillot Jean-Pierre, « Haine de la "musique" = peur du non-sens : trouées et censures de la vocalité poétique », *Recherches & Travaux* 78, 2011 [En ligne].
- Bonhomme Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- Chevrier Alain et Moncond'huy Dominique (dir.), « Le sonnet contemporain. Retours au sonnet », *Formules* 12, 2008, en ligne sur <http://www.formules.net/pdf/formules-12.pdf>.
- Cohen Jean, *Le haut langage. Théorie de la poéticité*, Paris, Flammarion, 1979.
- Dominicy Marc, « Pour une théorie de l'énonciation poétique », dans W. de Mulder. F. Schuerewegen et L. Tasmowski (éds), *Enonciation et parti pris*, Amsterdam, Rodopi, 1992, p. 129-142.
- Dominicy Marc, *Poétique de l'évocation*. Paris, Classiques Garnier, 2011.
- Dominicy Marc, « Les fondements conceptuels et méthodologiques d'une approche cognitive de la poésie », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 2018, p. 179-180, DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.4786>
- Dürrenmatt Jacques, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.
- Jakobson Roman, *Questions de poétique*, Paris, Le Seuil, 1973.
- Jarrety Michel, *La Poésie française du Moyen âge au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1997.
- Jenny Laurent, *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1995.
- Maulpoix Jean-Michel, *Pour un lyrisme critique*, Paris, José Corti, 2009.
- Maulpoix Jean-Michel, « La poésie française depuis 1950 », en ligne http://www.maulpoix.net/decanter.html#_ftnref3
- Molino Jean et Gardes Tamine Joëlle, *Introduction à l'analyse de la poésie. Tome 1 : vers et figures*, Paris, PUF, 1992 [1982].
- Molino Jean et Gardes Tamine Joëlle, *Introduction à l'analyse de la poésie. Tome 2 : De la strophe à la construction du poème*, Paris, PUF, 1988.
- Monte Michèle, *La Parole du poème. Approche énonciative de la poésie de langue française (1900-2020)*, Paris, Classiques Garnier, 2022.
- Rabaté Dominique, de Sermet Joëlle, Vadé Yves (dir.), *Le sujet lyrique en question, Modernités 8*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1996.
- Ruwet Nicolas, *Langage, musique, poésie*. Paris, Le Seuil, coll. « Poétique », 1972.

HMULDT3 Linguistique textuelle

Outils numériques pour la recherche littéraire

Véronique Magri

Le séminaire propose l'utilisation des outils numériques pour :

- La recherche documentaire (bases de données bibliographiques)
- La recherche lexicologique (Dictionnaires en ligne, CNRTL, Frantext)
- La recherche hypertextuelle : Une méthode innovante d'approche des textes littéraires sera explorée, par la pratique du logiciel *Hyperbase*, en lien avec le laboratoire *Bases, Corpus, Langage*.

<https://bcl.cnrs.fr/>

Le logiciel pourra être exploité à partir des bases littéraires déjà constituées en ligne

<http://ancilla.unice.fr/hyperbase/pages/bases/?type=litteraires>

ou à partir de la version web du logiciel :

<https://hyperbase.unice.fr/>

À l'issue du séminaire, les étudiants auront acquis la connaissance du logiciel *Hyperbase*, seront capables de l'utiliser pour exploiter des corpus textuels et, pour celles et ceux qui souhaiteraient continuer à s'en servir pour leurs recherches, seront à même de créer leur propre base.

Le logiciel explore depuis quelques années l'application de l'intelligence artificielle (ou deep learning) à la reconnaissance des textes (le genre littéraire, l'auteur, le moment littéraire) par la détection de motifs récurrents et distinctifs.

Les bases littéraires déjà constituées peuvent donner lieu à autant de recherches en thèses, dont l'aspect novateur, l'originalité et l'insertion dans la recherche la plus actuelle sont assurées.

Bibliographie indicative : théorie et études de cas

- BEGHINI Federica, *À la recherche de la « pépite d'or »*. Essai sur l'œuvre de Milan Kundera, Paris, Champion, 2025.
- GANASCIA, J. G. (2001). Extraction automatique de motifs syntaxiques. In Actes de la 8ème Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN'2001). Tours (France), edited by Jean Véronis, Laurence Danlos, Pierre Zweigenbaum, Nathalie Gasiglia, and Pascal Amsili. Accessed January 28, 2019. <http://talnarchives.atala.org/TALN/TALN-2001/taln-2001-long-017.pdf>.
- MAGRI Véronique, *Le Voyage à pas comptés*, Paris, Champion, 2006, *The Voyage step by step*, Paris, Champion, 2021.
- KASTBERG Margareta, *L'Écriture de J.-M. Le Clézio : une approche lexicométrique*, Paris, Champion, 2006.
- KRAIF, O. (2016). Le lexicoscope: un outil d'extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés. *Cahiers de lexicologie*, 108, 91-106.
- KRAIF, O. (2019). Explorer la combinatoire lexico-syntaxique des mots et expressions avec le Lexicoscope. *Langue française*, 203, 67-83.
- QUINIOU, S., CELLIER, P., CHARNOIS, Th. & LEGALLOIS, D. (2012). Fouille de données pour la stylistique: l'exemple des motifs émergents. Actes des 11èmes Journées Internationales d'analyse statistique des données textuelles, Liège, 13-15 juin 2012, 821-833.

VANNI, L., MAYAFFRE, D. & LONGRÉE, D. (2018). ADT et deep learning, regards croisés. Phrases-clefs, motifs et nouveaux observables. 14es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. JADT 2018, Rome, p. 459-466.

VANNI L. (2024). « Hyperbase Web. (Hyper)Bases, Corpus, Langage », Corpus [En ligne], 25 | 2024, mis en ligne le 25 janvier 2024, consulté le 12 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/8770> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.8770>

M2S4

Le semestre 4 est réservé à la rédaction du mémoire sur un sujet choisi en accord avec une enseignante-chercheuse ou un enseignant chercheur, en début d'année.

Mémoire de M2

Le mémoire de M2 peut constituer une étape en vue d'une candidature en doctorat.

Le mémoire de M1 fera 80-100 pages, le mémoire de M2 fera entre 100 et 150 pages (soit, en comptant 3000 signes par page, espaces comprises, soit 240 000 à 300 000 signes/ 300 000 à 450 000 signes environ).

Mémoire en théorie et pratique de la création littéraire

Le mémoire en théorie et pratique de la création littéraire comportera deux volets :

Un travail de création personnelle dont la forme et le volume seront librement déterminés en accord avec la direction du mémoire. Il peut s'agir de proses narratives (roman, nouvelle, conte, scénario entre autres), de formes théâtrales ou poétiques.

Une analyse critique conjointe et réflexive d'une œuvre littéraire et de son propre travail de création. Le mémoire de l'étudiant est un travail de recherche sur une problématique issue de sa pratique de l'écriture. À partir de son travail de création, l'étudiant va chercher des éléments de réponse chez un autre auteur ou plusieurs autres auteurs qui font référence. Ce peut être thématique ou analytique. L'œuvre littéraire sera choisie de manière à permettre l'articulation avec le travail de création. Ce volet comptera au moins 50 pages, soit 150 000 signes en Master 1 / au moins 80 pages, soit 240 000 signes en Master 2.

La philosophie de la thèse en théorie et pratique de la création, ou recherche-crédation (et le tiret suggère que la création est une recherche et que la recherche est créative) consiste à voir si on peut **faire de la recherche autrement** : inventer de nouvelles formes de recherche, articuler théorie et pratique dans une même intention de recherche. Ce qui veut dire que les relations entre les aspects théoriques et pratiques sont aussi à inventer. D'après le texte de cadrage du doctorat : « Il est donc essentiel de répondre aux critères de la recherche universitaire **tout en expérimentant, de façon ouverte et flexible, les diverses possibilités du dispositif de cette thèse, dans ce qui fait son inventivité** ».

C'est aussi pourquoi il est logique de favoriser la contemporanéité des volets pratique et théorique et leurs aller-retours dans le cadre d'un mémoire de recherche en théorie et pratique de la création. Les personnes engagées dans ce type de mémoire observent toutes à quel point de la recherche

en création émergent des questions théoriques, et que, de la recherche de réponses aux questions théoriques, émergent de nouvelles stratégies pour la création.

CONTACTS

Pour contacter les enseignants par voie électronique, utiliser le format suivant : Prenom.Nom@univ-cotedazur.fr (sauf mention d'une autre adresse). En cas de prénom composé, insérer un tiret entre les deux parties du prénom. Entre parenthèses est indiqué le centre de recherches du chercheur.

Pour l'encadrement des mémoires

RECHERCHE ET CRÉATION LITTÉRAIRES

Sylvie BALLESTRA-PUECH (CTELA)	Mythologie antique dans la littérature et l'art occidentaux, relations entre littérature et arts plastiques. Sylvie.Puech-Ballestra@univ-cotedazur.fr
Alice DE GEORGES (CTELA)	XIXe siècle (le roman du XIX°, Jules Barbey d'Aurevilly, Joris-Karl Huysmans, Honoré de Balzac, Octave Mirbeau, la poétique romanesque, la transposition d'art, Charles Baudelaire). Alice.Degeorges@univ-cotedazur.fr
Frédéric DETUE (CTELA)	- Littérature comparée : littératures française et étrangère, XIXe-XXIe siècles ; en particulier littératures francophones, anglophones et russophones. - Écrits de non-fiction, en particulier les pratiques d'écriture testimoniales, les reportages et enquêtes littéraires. - Écrits de fiction allégoriques, en particulier les dystopies, de Franz Kafka à Antoine Volodine, en passant par Jack London, Evgueni Zamiatine, Andrei Platonov, Arthur Koestler, George Orwell, etc. Frederik.Detue@univ-cotedazur.fr
Juliette FABRE (CTELA)	- littérature française du XVIIIe siècle (théâtre, roman, poésie, prose d'idées, dialogues philosophiques) - Diderot, Rousseau - Littérature, arts et paysages (peinture, art des jardins) - Littérature comparée de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles), domaine français, anglais, hispanique - Littérature et philosophie Juliette.Fabre@univ-cotedazur.fr
Stéphanie LE BRIZ (CEPAM)	Moyen Âge : édition de texte, traduction ; théâtre, conventions du dialogue, remise en scène,



	recherche créative ; allégorie ; littérature religieuse ; toutes formes littéraires des XIV ^e -XV ^e siècles. Stephanie.LE-BRIZ@univ-cotedazur.fr
Sandrine MONTIN (CTELA)	Poésie XIX ^e -XXI ^e , cinéma et poésie, théâtre. sandrine.montin@univ-cotedazur.fr
Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES (CEPAM)	Moyen Âge (XII ^e -XIV ^e), lexique et civilisation, en particulier lexique savant, vulgarisation au Moyen Âge (traductions du latin, adaptations, compilations, traités originaux, influence des connaissances savantes sur la littérature en langue vulgaire), littérature savante et vie intellectuelle au Moyen Âge, littérature arthurienne. Isabelle.Vedrenne-Fajolles@univ-cotedazur.fr
Marie-Albane WATINE (BCL)	XX ^e siècle : Langue et stylistique Marie-albane.WATINE@univ-cotedazur.fr
Corine ROBET	Création littéraire corine@robet.net

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Hélène BABY (CTELA)	Littérature du XVII ^e siècle : théâtre, théorie littéraire. helene.baby@univ-cotedazur.fr
Antoine BISCÉRÉ (CTELA)	Littérature du XVII ^e siècle : rhétorique, fabulistes. antoine.biscere@univ-cotedazur.fr
Alice DE GEORGES (CTELA)	Littérature du XIX ^e siècle : le roman du XIX ^e , Jules Barbey d'Aurevilly, Joris-Karl Huysmans, Honoré de Balzac, Octave Mirbeau, la poétique romanesque, la transposition d'art, Charles Baudelaire. Alice.Degeorges@univ-cotedazur.fr
Juliette FABRE (CTELA)	- Littérature française du XVIII ^e siècle (théâtre, roman, poésie, prose d'idées, dialogues philosophiques) - Diderot, Rousseau - Littérature, arts et paysages (peinture, art des jardins) - Littérature comparée de l'époque moderne (XVI ^e -XVIII ^e siècles), domaine français, anglais, hispanique - Littérature et philosophie Juliette.Fabre@univ-cotedazur.fr
Stéphanie LE BRIZ (CEPAM)	Moyen Âge : édition de texte, traduction ; théâtre, conventions du dialogue, remise en scène, recherche créative ; allégorie ; littérature



	religieuse ; toutes formes littéraires des XIV ^e -XV ^e siècles. Stephanie.LE-BRIZ@univ-cotedazur.fr
Luc SAUTIN (CTELA)	-Littérature française du XVI ^e siècle : Renaissance, humanisme, prose d'idées, poésie et formes de l'essai. -Montaigne, les <i>Essais</i> , La Boétie. -Littérature, savoirs et cadres normatifs à la Renaissance : droit, morale, politique. -Écriture de soi, formes de la lecture, usages de la citation, autorité du texte. -Traduction, réception et circulation européenne des textes et des idées dans la première modernité. Luc.sautin@univ-cotedazur.fr
Ilias YOCARIS (CTELA)	XX ^e siècle, théorie littéraire, stylistique, approches intersémiotiques du discours littéraire Ilias.Yocaris@univ-cotedazur.fr

LANGUE FRANÇAISE ET STYLISTIQUE

Bohdana LIBROVA (BCL)	Moyen Âge : sémantique, syntaxe, énonciation. Histoire du français parlé et l'évolution des créoles à base lexicale française. Bohdana.Librova@univ-cotedazur.fr
Véronique MAGRI-MOURGUES (BCL)	Époques moderne et contemporaine (XIX ^e -XX ^e -XXI ^e siècles) : littérature de voyage, littérature française, langue et stylistique françaises, analyse de discours, énonciation, analyse hypertextuelle, nouvelles technologies. Veronique.Magri@univ-cotedazur.fr
Véronique MONTAGNE (BCL)	XVI ^e siècle (langue et stylistique) ; rhétorique, argumentation, art oratoire, éloquence. Veronique.Montagne@@univ-cotedazur.fr
Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES (CEPAM)	Moyen Âge (XII ^e -XIV ^e), lexique et civilisation, en particulier lexique savant, vulgarisation au Moyen Âge (traductions du latin, adaptations, compilations, traités originaux, influence des connaissances savantes sur la littérature en langue vulgaire), littérature savante et vie intellectuelle au Moyen Âge, littérature arthurienne. Isabelle.Vedrenne-Fajolles@univ-cotedazur.fr
Marie-Albane WATINE (BCL)	XX ^e siècle : Langue et stylistique Marie-albane.WATINE@univ-cotedazur.fr
Ilias YOCARIS (CTELA)	XX ^e siècle, théorie littéraire, stylistique, approches intersémiotiques du discours littéraire Ilias.Yocaris@univ-cotedazur.fr

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Sylvie BALLESTRA-PUECH (CTELA)	Mythologie antique dans la littérature et l'art occidentaux, relations entre littérature et arts plastiques. Sylvie.Puech-Ballestra@univ-cotedazur.fr
Frédéric DETUE (CTELA)	- Littérature comparée : littératures française et étrangère, XIXe-XXIe siècles ; en particulier littératures francophones, anglophones et russophones. - Écrits de non-fiction, en particulier les pratiques d'écriture testimoniales, les reportages et enquêtes littéraires. - Écrits de fiction allégoriques, en particulier les dystopies, de Franz Kafka à Antoine Volodine, en passant par Jack London, Evgueni Zamiatine, Andrei Platonov, Arthur Koestler, George Orwell, etc. Frederik.Detue@univ-cotedazur.fr
Sandrine MONTIN (CTELA)	Poésie XIX ^e -XXI ^e , cinéma et poésie, théâtre. sandrine.montin@univ-cotedazur.fr
Levente SELÁF (CTELA)	Littérature médiévale (domaine anglais, français, italien, ibérique), le pétrarquisme, littératures des pays d'Europe centrale, histoire de la poésie, l'Oulipo, Jacques Roubaud, histoire de la traduction, philologie numérique, imagologie, médiévalisme, poésie et intermédialité Levente.selaf@univ-cotedazur.fr
Matthieu CHOCHOY	Littérature comparée, Les Tartares. Matthieu.chochoy@univ-cotedazur.fr
Ugo BELLAGAMBA	Littératures imaginaires, science-fiction Ugo.bellagamba@univ-cotedazur.fr
Serge MILAN	Analyse filmique, littérature italienne, études romanes Serge.milan@univ-cotedazur.fr

LITTÉRATURE ANTIQUE, LINGUISTIQUE DES LANGUES ANCIENNES

Nicolas BERTRAND (BCL)	Linguistique grecque et latine Nicolas.Bertrand@univ-cotedazur.fr
------------------------	--

Matilde GARRÉ (BCL)	Linguistique grecque
Muriel LAFOND (CTELA)	Langue et littérature latines :tradition et création. Muriel.LAFOND@univ-cotedazur.fr
Giampiero SCAFOGLIO (CEPAM)	Langue et littérature latines Giampiero.Scafoglio@univ-cotedazur.fr
Fabrice WENDLING (CEPAM)	Littérature latine tardive et médiévale. Littérature chrétienne Fabrice.Wendling@univ-cotedazur.fr
Arnaud ZUCKER (CEPAM)	Littérature grecque scientifique. Littérature grecque tardive Arnaud.Zucker@univ-cotedazur.fr

DELIBERATION N° 2026-01

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 29 JANVIER 2026

Objet : Charte d'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle Générative pour l'enseignement et l'apprentissage

LE CONSEIL ACADEMIQUE DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n°2024-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2024 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n° 2024-04 du Conseil d'Administration désignant M. Laurent COUNILLON en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation,
Vu la délibération n° 2024-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Ali DOUAI en qualité de Vice-Président chargé de la Formation et de l'Innovation Pédagogique,

Entendu l'exposé de Mme Isabelle MIRBEL, Vice-Présidente Transformations pédagogiques et Formation Tout au Long de la Vie,

Adopte la Charte d'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle Générative pour l'enseignement et l'apprentissage telle qu'annexée à la présente délibération.

Membres en exercice: 74

Quorum : 38

Membres présents et représentés : 52

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstentions : 4

Fait à Nice, le 29 janvier 2026

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2026-01

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 10/02/2026

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 10/02/2026

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président Formation,



Ali DOUAI



CHARTRE D'UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

PRÉAMBULE

Le déploiement et l'adoption de systèmes d'intelligence artificielle dans la société est une opportunité autant qu'un risque. Il en est de même dans l'enseignement supérieur concernant l'innovation et l'excellence académique, qui ont pour finalité de faire avancer les sciences, produire des connaissances et de préparer les jeunes générations à le faire.

Cette charte définit les principes d'un usage raisonné, équitable et écologiquement soutenable de l'intelligence artificielle générative¹ (iag) dans le cadre des pratiques pédagogiques à Université Côte d'Azur. Elle s'adresse à l'ensemble des étudiants, des enseignants et des personnels impliqués dans l'enseignement et l'apprentissage (ingénieurs pédagogiques, ingénieurs de formation, etc.).

Cette charte s'inscrit dans le cadre de la législation applicable (Règlement Général de Protection des Données, Sécurisation et Régulation de l'Espace Numérique, code de l'éducation) et respecte le règlement 2024/1689 du Parlement Européen et du Conseil Européen du 13 juin 2024, qui est le premier acte législatif sur l'intelligence artificielle (IA). Il est paru au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) le 12 juillet 2024. Ce règlement sur l'IA est applicable à partir du 2 août 2026, mais l'entrée en vigueur de certaines dispositions s'échelonne entre le 2 février 2025 et le 2 août 2027.

Elle s'inscrit également dans le cadre du MANIFESTO IA dans l'enseignement supérieur voté par le Conseil Académique en décembre 2025 et de la charte à venir à Université Côte d'Azur encadrant l'utilisation des outils d'iag pour l'ensemble de ses activités (et pas uniquement les pratiques pédagogiques).

Elle s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'évolution des pratiques académiques à l'ère numérique et repose sur quatre principes fondamentaux : curiosité, transparence, précaution et parcimonie.

- La curiosité encourage l'exploration et la formation en continu, en s'appuyant sur l'intérêt et l'engagement des utilisateurs.
- La transparence garantit que les processus et les décisions prises par les outils d'iag sont autant que possible compréhensibles et accessibles à tous.
- Le principe de précaution assure que les risques sont anticipés et gérés de manière proactive.
- Enfin, la parcimonie, en lien avec la volonté de sobriété numérique, vise à utiliser les ressources de manière judicieuse et responsable, en minimisant particulièrement l'impact environnemental préoccupant des outils d'iag.

¹Selon la CNIL et France Numérique, on entend par IA générative tout modèle d'intelligence artificielle qui génère du contenu sous forme de texte, d'image, d'audio ou de vidéos.

L'usage des outils d'iag soulève en effet des questions importantes :

- l'importance de faire preuve d'esprit critique, les résultats générés par les outils d'iag n'étant pas toujours fiables (exemple : les hallucinations), et étant susceptibles de suivre des préjugés et d'induire des biais. Les outils d'iag ne sont donc pas neutres, contrairement aux apparences ;
- l'importance de limiter son utilisation à des cas d'usages subsidiaires, c'est-à-dire favorisant une démarche de travail autonome et émancipateur² ;
- les effets négatifs et délétères sur la santé mentale (perte de confiance, d'autonomie, dépendance, etc.) et le développement cognitif.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Autoriser ou non l'utilisation des outils d'iag dans un enseignement est du ressort de l'enseignant dans le cadre de ce qui a été fixé (i) à l'échelle de la composante de rattachement de la formation dans laquelle est dispensé l'enseignement et (ii) à l'échelle de l'établissement.

Les outils d'iag ne sauraient se substituer à l'analyse critique et à la réflexion personnelle de l'étudiant, deux objectifs essentiels de toute formation universitaire.

L'accord préalable de l'enseignant est nécessaire pour tout étudiant souhaitant intégrer des outils d'iag dans son processus de travail. Avant tout usage d'outils d'iag, en cas de doute, l'étudiant doit se rapprocher de son enseignant afin de clarifier les modalités d'utilisation autorisées ou attendues dans le cadre spécifique de son travail. Cette concertation préalable permet d'assurer une cohérence avec les exigences pédagogiques et les objectifs d'apprentissage de l'enseignant.

L'utilisation par l'étudiant d'outils d'iag dans un travail évalué (comme un mémoire ou un rapport) doit être mentionnée, par exemple dans une section dédiée, en annexe, en note de bas de page ou en introduction, avec une explication précise des modalités et des finalités de son usage. Ne pas déclarer l'utilisation d'outils d'iag dans la création de contenus ou dans la réalisation de travaux est considéré comme un manquement au cadre pédagogique posé par l'enseignant, ce qui est susceptible de faire l'objet d'une sanction.

Il est interdit de présenter la production d'un outil d'iag (texte, image, musique, vidéo, etc.) comme la sienne. Les travaux rendus par les étudiants dans le cadre des évaluations ne peuvent être entièrement produits par des outils d'iag. Les contenus générés doivent faire l'objet d'une relecture critique et attentive : les informations et les sources doivent être vérifiées et citées avec exactitude et exhaustivité.

² Un usage est émancipateur lorsqu'il autonomise et favorise le développement d'un esprit critique et créatif

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT ET DE L'ENSEIGNANT

Responsabilités de l'étudiant

L'étudiant qui utilise les outils d'iag dans des travaux à rendre dans le cadre d'évaluations (contrôle des connaissances) sans avoir demandé l'accord de l'enseignant et respecté les modalités d'usage déterminées par l'enseignant, est responsable des conséquences de leur utilisation.

Il est interdit de transmettre des données personnelles ou confidentielles (par exemple, dans des retranscriptions d'entretiens ou des données internes à une entreprise d'accueil en stage). Seules des données relevant du domaine public peuvent être transmises.

L'étudiant est responsable de la vérification de l'exactitude des informations et des citations issues de l'utilisation d'outils d'iag. L'étudiant assume la pleine responsabilité des contenus générés à l'aide d'outils d'iag même s'ils comportent des erreurs.

Concernant les rapports et mémoires de recherche, les outils d'iag ne sauraient être utilisés pour fabriquer ou enrichir un corpus de données de recherche ou de résultats d'enquête, à la place de données réelles ou de terrain.

Responsabilités de l'enseignant

L'enseignant doit informer les étudiants de la possibilité ou non d'utiliser les outils d'iag pour le travail à réaliser, et préciser les étapes et les tâches spécifiques dans le cadre desquelles ce recours aux outils d'iag est autorisé.

L'enseignant doit :

- soit aborder avec ses étudiants le sujet des bonnes pratiques et des limites des outils d'iag (comme par exemple les résultats inexacts et discriminatoires), ainsi que celui des conséquences environnementales et sociétales en encourageant une utilisation responsable et critique des outils d'iag ;
- soit les renvoyer vers l'espace Moodle dédié à la sensibilisation et à l'utilisation des outils d'ag mis en place à Université Côte d'Azur pour les étudiants.

Par souci d'équité, l'enseignant doit veiller dans la mesure du possible à proposer des évaluations dont le résultat ne dépend pas du niveau de performance de l'outil d'iag qui a pu être utilisé par l'étudiant.

Université Côte d'Azur encourage les enseignants à faire preuve de transparence dans l'utilisation qu'ils font eux-mêmes des outils d'iag et à expliquer à leurs étudiants les modalités et les finalités de leurs usage dans leur démarche pédagogique.

Modalités de contrôle et sanctions

A ce jour, il n'existe pas de moyens de détection automatiques et fiables des contenus générés par les outils d'iag.

Toute utilisation frauduleuse d'outils d'iag (plagiat, falsification de données, absence de mention et explication de l'usage d'outils d'iag) pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de fraude avérée.